

Communiqué de presse

Pour une diffusion  
immédiate

### **La Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer réagit aux annonces électorales des différents partis politiques**

Montréal, le 13 septembre 2018 – À quelques semaines des élections provinciales, et à l’aube du débat des chefs, la Fédération Québécoise des Sociétés Alzheimer a suivi avec beaucoup d’attention les déclarations officielles des différents partis, de même que les promesses électorales faites au sujet des proches aidants et des aînés, et il nous apparaît important de souligner plusieurs faits :

Tous les partis politiques s’accordent à financer d’avantage le maintien à domicile, en augmentant l’enveloppe budgétaire des CLSC. Nous ne pouvons qu’accueillir cette nouvelle de manière positive. Cependant, il ne faudrait pas perdre de vue que dans un contexte de maladies neurodégénératives, caractérisées par une évolution des symptômes, une perte d’autonomie progressive et la nécessité d’avoir une présence quotidienne d’un proche ou de personnel soignant qualifiés, il est primordial que cela soit accompagné d’une part par une offre de services de soutien et de répit au proche aidant et d’autre part, d’une formation adéquate des professionnels de la santé.

Le dernier rapport de l’Institut Canadien d’information sur la santé indique que plus de 60% des proches aidants de personnes atteintes de maladies neurodégénératives sont en situation de détresse, par manque de soutien, d’aide psychologique, ou encore de répit. Les Sociétés Alzheimer du Québec ont développé cette expertise depuis plus de 30 ans, en mettant de l’avant une approche centrée sur la personne et il serait primordial qu’elles soient incluses dans la prise en charge des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et leurs proches aidants, dès le diagnostic et tout au long de la maladie, incluant la fin de vie.

Les investissements supplémentaires dans les CHSLD sont également bien accueillis car ils sont plus que nécessaires. Mais cela ne doit pas se faire sans un changement de culture et de pratique, avec la mise en place de structures à taille humaine, où la personne serait au centre des préoccupations. 80% de la clientèle des CHSLD souffre de maladies neurocognitives et il est plus qu’urgent que nos CHSLD redeviennent des milieux de vie, où le résident sera traité avec dignité, dans le respect de ses droits, où il aura l’occasion de participer à des activités stimulantes pour maintenir ses fonctions cognitives, ralentir le déclin et où la famille aura également sa place dans la prise de décisions. Cela doit notamment passer par une formation spécifique et adéquate axée sur la communication, le savoir-être et le savoir-faire. Quatre des Sociétés Alzheimer du Québec (Laval, Rive-Sud, Centre-du-Québec et Bas-Saint-Laurent) proposent des structures d’hébergement qui devraient être considérées comme des modèles à suivre, de par la qualité des soins, du soutien et de l’approche qui y sont préconisés.

La Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer et les 20 Sociétés Alzheimer du Québec sont prêtes à relever le défi, en travaillant de concert avec le prochain gouvernement élu, pour proposer des solutions concrètes qui viendraient améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et leurs proches aidants.

**À propos de la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer**

La FQSA, porte-parole provincial des 20 Sociétés Alzheimer du Québec, représente, soutient et défend les droits des 141 000 Québécois atteints de cette maladie. De plus, la Fédération sensibilise le grand public aux conséquences de la maladie d'Alzheimer et contribue à la recherche sur ses causes, ses traitements et sa guérison.

-30-

Source média

Nouha Ben Gaied, *PhD*  
Directrice recherche et développement  
514-369-7891 poste 223  
[nbgaied@alzheimervebec.ca](mailto:nbgaied@alzheimervebec.ca)  
[www.alzheimervebec.ca](http://www.alzheimervebec.ca)